

Année universitaire : 2024-2025

Composante : Pharmacie

Statut de la formation : Modification (Changement de nom)

Intitulé de la formation (ancien) : DU Santé Connectée Appliquée à la Thérapeutique : des Dispositifs Médicaux à l'Intelligence Artificielle

Intitulé de la formation (nouveau) : Dispositifs Médicaux et Santé Connectée

Formation

Intitulé de la formation : DISPOSITIFS MEDICAUX et SANTE CONNECTEE

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR :

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Pr PIERRICK BEDOUCH

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : Présentiel & Distanciel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		5
Formation continue		40
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Les objectifs généraux de la formation sont :

1. Définir les concepts de santé connectée, d'intelligence artificielle, de télémédecine et de dispositifs médicaux en Europe ;
2. Acquérir des connaissances théoriques et pratiques en santé connectée, incluant les aspects réglementaires, économiques, cliniques et technologiques ;
3. Engager une réflexion documentée et pluridisciplinaire sur les enjeux actuels et les évolutions futures pour l'industrie et le système de soins ;
4. Acquérir les compétences de gestion de projet en de santé connectée.

Les objectifs pédagogiques de la formation sont :

1. Développer, conduire et analyser des projets thérapeutiques à l'interface de la santé connectée, de l'intelligence artificielle et des dispositifs médicaux ;
2. Savoir mettre en place et utiliser ces nouvelles technologies dans son propre exercice professionnel ;
3. Connaître le contexte réglementaire et économique du développement, de l'évaluation et de l'utilisation clinique des dispositifs médicaux et des dispositifs de santé connectée ;
4. S'initier aux différents modèles d'apprentissage, de raisonnement et de décision de l'intelligence artificielle
5. Connaître les différents métiers, rôles et responsabilités en santé connectée ;
6. Acquérir une vision pluridisciplinaire de l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la santé connectée en pratique clinique.

A l'issue de la formation, le participant devra être à même de participer à la conduite d'un projet de santé connectée, que ce soit en phase de développement, de commercialisation, d'évaluation ou de déploiement.

Les professionnels de la santé pourront appréhender la perspective du data scientist. Les professionnels de la technologie appréhenderont quant à eux les spécificités et complexités du soin.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

DU Santé Connectée Appliquée à la Thérapeutique vise à favoriser l'émulation autour des projets de santé connectée. A ce titre, elle accueille toute personne impliquée ou souhaitant développer un projet de santé connectée. Il n'y a pas de prérequis académique pour bénéficier de la formation

2.2 Conditions d'admission

Il n'y a pas de prérequis académique pour bénéficier de la formation. La sélection des participants tiendra compte de leur implication en cours ou à venir dans un projet de santé connectée.

La candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation

- Présentation écrite de projet de santé connectée et implication personnelle dans le projet
- Dossier de candidature

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : oct à juin

Durée de la formation : 9 mois

Formation semestrialisée :

Volume horaire de la formation : 105h

Nombre d'ECTS :

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Module 1 : Définition et bases réglementaires encadrant les différentes technologies de santé (25h EAD)

Objectifs spécifiques du Module 1 correspondant aux Objectifs généraux de la formation

1. Définir les concepts de santé connectée, d'intelligence artificielle, de télémédecine et de dispositifs médicaux en Europe ;
2. Acquérir des connaissances théoriques et pratiques en santé connectée, incluant les aspects réglementaires, économiques, cliniques et technologiques ;
3. Engager une réflexion documentée et pluridisciplinaire sur les enjeux actuels et les évolutions futures pour l'industrie et le système de soins.

Objectifs spécifiques du Module 1 correspondant aux Objectifs pédagogiques de la formation

3. Connaître le contexte réglementaire et économique du développement, de l'évaluation et de l'utilisation clinique des dispositifs médicaux et des dispositifs de santé connectée ;

Module 2 : Applications des différentes technologies à la Thérapeutique (20h EAD)

Objectifs spécifiques du Module 2 correspondant aux Objectifs généraux de la formation

2. Acquérir des connaissances théoriques et pratiques en santé connectée, incluant les aspects réglementaires, économiques, cliniques et technologiques.

Objectifs spécifiques du Module 2 correspondant aux Objectifs pédagogiques de la formation

4. S'initier aux différents modèles d'apprentissage, de raisonnement et de décision de l'intelligence artificielle du développement, de l'évaluation et de l'utilisation clinique des dispositifs médicaux et des dispositifs de santé connectée.

Module 3 : Applications cliniques (60h dont 12h en présentiel à Archamps)

Objectifs spécifiques du Module 3 correspondant aux Objectifs généraux de la formation

4. Acquérir les compétences de gestion de projet en de santé connectée.

Objectifs spécifiques du Module 3 correspondant aux Objectifs pédagogiques de la formation

1. Développer, conduire et analyser des projets thérapeutiques à l'interface de la santé connectée, de l'intelligence artificielle et des dispositifs médicaux ;
2. Savoir mettre en place et utiliser ces nouvelles technologies dans son propre exercice professionnel ;
5. Connaître les différents métiers, rôles et responsabilités en santé connectée ;
6. Acquérir une vision pluridisciplinaire de l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la santé connectée en pratique clinique.

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire : non

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

La présence à tous les cours théoriques (visionnage de la totalité des EAD) et travaux pratiques est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à présenter son projet et valider le DU.

Absences aux examens :

Seuls sont autorisés à se réinscrire aux examens les étudiants justifiant d'un cas de force majeur.

III. Résultats

Article 5 : Jury

Périodes de réunion des jurys :

Le jury de validation du DU se déroulera dans le mois suivant la présentation du projet décrit dans e Module 3.

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Contrôle continu en ligne

Avoir été présent à l'ensemble des cours théoriques et travaux pratiques

Avoir visionner la totalité des enseignements à distance

Avoir présenté son projet

Avoir son projet validé d'un point de vue pédagogique et scientifique par le jury

Article 7 : Redoublement

Autorisé sous conditions.

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 750€

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 1600€

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

Pour les stagiaires ayant suivis la formation courte Dispositifs Médicaux et Santé Connectée, un tarif préférentiel de 1300€ sera appliqué pour le public formation continue seulement.